

1 Conseil communal

Législature

2021-2026

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Mme Anita ROKITOWSKA

Présidente au 1^{er} janvier 2025

M. Laurent VUITHIER

Président au 1^{er} juillet 2025

Mme Valérie BORGOGNON

Responsable du Secrétariat
du Conseil communal
Secrétaire principale

Mme Laure FAVRE

Secrétaire adjointe

Mme Dominique BIOLLAY

Secrétaire adjointe

Mme Annick DIETRICH

Collaboratrice administrative

Mme Véronique FIVAZ

Huissière

M. Jean-Claude MONNEY

Huissier

06.11.2025 : M. Yves ENGETSCHWILER remplace M. Jean-Claude MONNEY, démissionnaire
le 18.08.2025

Composition du Bureau

Au 01.01.2025 (Lég. 2021-2026)

Mme Anita ROKITOWSKA (V&S)

Présidente

M. Laurent VUITHIER (PLR)

1^{er} Vice-président

Mme Rachel RYTZ (V&S)

2^e Vice-présidente

M. Olivier MAIBACH (PS-POP)

Scrutateur

M. Roland VILLARD (UDC)

Scrutateur

Mme Stefania BEUTLER (PVL)

Scrutatrice suppléante

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice suppléante

Au 01.07.2025 (Lég. 2021-2026)

M. Laurent VUITHIER (PLR)

Président

Mme Rachel RYTZ (V&S)

1^{re} Vice-présidente

M. Jean-Marc CUANILLON (PVL)

2^e Vice-président

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice

Mme Stefania BEUTLER (PVL)

Scrutatrice

Mme Majda ARRHAOUI L'MATI (PS-POP)

Scrutatrice suppléante

M. Roland VILLARD (UDC)

Scrutateur suppléant

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès 01.01.2025	Dès 01.07.2025
Parti Libéral-Radical (PLR)	23	22
Groupe socialiste et POP (PS-POP)	24	23
Union Démocratique du Centre (UDC)	9	10
Vert-e-s et solidaires (V&S)	26	28
Vert'libéraux	11	11
Indépendants	4	4
	97	98

Membres du Conseil communal

Parti Libéral-Radical (PLR)

ALFONZO Giuseppe	GILLIÈRON Anne-Louise	NICODET Marc
BERNHARD Maximilien	GONIN Denis	PAVID Philippe
BILLAUD Lionel	GRANDJEAN David	PIDOUX Thierry
CAPT Gloria	GRUET Philippe	ROQUIER Laurent
CARRARD Apolline	JAQUIER Claude-Anne	SALVODELLI Valerio
CHAPUIS Jean-David	JAQUIER Olivier	SIMON-VERMOT Olivier
DI FIORE Rosario	LEVAILLANT Jacques	VUITHIER Laurent
DYENS Jean-Claude	MAJOLA Claire-Lise	

05.06.2025 : CORREIA José Luis remplace MAJOLA Claire-Lise, démissionnaire le 31.05.2025

11.06.2025 : PLAGELLAT Sylvain (PVL) remplace DYENS Jean-Claude (PLR),
démissionnaire le 23.06.2025

02.10.2025 : GILLIARD Laurent (PLR) remplace GILLARDIN GRAF Anne (V&S),
démissionnaire le 02.09.2025

Vert'libéraux

BEUTLER Stefania	DE RAEMY Basile	PLAGELLAT Cécile
CUANILLON Jean-Marc	GILLARDIN GRAF Anne	RAMIREZ Juan
DALL'AGLIO Gildo	MEYSTRE Pierre-Henri	THIÉMARD Laurent
DE MONTMOLLIN Gilles	MICHOUD Pierre-André	WIND Bart

05.12.2024 : GILLARDIN GRAF Anne change de groupe, passe du groupe PVL au groupe V&S

11.09.2025 : PLAGELLAT Sylvain remplace DYENS Jean-Claude (PLR),
démissionnaire le 23.06.2025

Indépendants

CAND Jean-François	DIBRANI Mergim
COCHAND Daniel	RAMCHURN Ruben

Les Verts·e·s et solidaires (V&S)

AMMON Rayan	GILLARDIN GRAF Anne	ORTEGA Mathias
BALET Morgane	JAQUET Pierre-Alain	OUTEMZABET Aïsha
BERGIUS Susanne	JOTTERAND Alain	OUTEMZABET Layla
CHEVALLEY Ella-Mona	KÜÇÜK Onurhan	ROKITOWSKA Anita
EHRBAR Josie	LOOS Martin	RYTZ Nadia
EHRBAR Maude	MAYOR Sophie	RYTZ Rachel
FAGONE Malory	MEIERHANS Dorian	SUBRAMANIAM Sinthuja
GAILLARD Loann	MENESES Bladimir	VALCESCHINI Patricia
GALLARDO Maria	MEYER Yohann	

Siège vacant de GENTON Paul Camille démissionnaire le 19.12.2024

Siège vacant de DI PRINZIO Olivier démissionnaire le 23.12.2024

06.02.2025 : FUENTES Juan Miguel remplace GENTON Paul Camille démissionnaire le 19.12.2024

06.02.2025 : MARMILLOD Tania remplace DI PRINZIO Olivier démissionnaire le 23.12.2024

06.03.2025 : LEON GIRALDO Juliana remplace JAQUET Pierre-Alain démissionnaire le 16.02.2025

11.09.2025 : MORADPOUR Eloïse remplace MAYOR Sophie démissionnaire le 08.08.2025

11.09.2025 : BAUD Laura remplace GAILLARD Loann démissionnaire le 31.08.2025

11.09.2025 : FEHLMANN Viviane remplace EHRBAR Maude démissionnaire le 10.09.2025

11.09.2025 : BARRAUD Théo remplace BERGIUS Susanne démissionnaire le 31.08.2025

02.09.2025 : GILLARDIN GRAF Anne démissionne, remplacée par GILLIARD Laurent (PLR)
le 02.10.2025

Union Démocratique du Centre (UDC)

BURDET Christophe	DURUSSEL Nicolas	RANDIN Bahija
DELAY Kevin	GAFNER Pascal	VILLARD Raluca
DUBEY Michel	MIRANDA Antonio	VILLARD Roland

Siège vacant de LEIBACHER Anne-Carole (indépendante et démissionnaire) dès le 31.10.2024

06.03.2025 : DI MARCO Nicola remplace LEIBACHER Anne-Carole démissionnaire le 31.10.2024

05.06.2025 : PISTOIA-GROSSET Sophie remplace GAFNER Pascal démissionnaire le 14.05.2025

Groupe socialiste et POP (PS-POP)

BALET Stéphane	HOFER Aurélie-Maude	SAIAH Abdelmalek
BANDERET Mireille	MAIBACH Olivier	SCHALBETTER Luca
DRUEY Joëlle	MILLIOUD Marceline	SHEU Ervin
FISCHER Pascale	PALANY Kassim	SHEU Lorena
FISCHER Xavier	PANASCI Françoise	VALCESCHINI Gian Carlo
FLEURY Michel	RUIZ Sara	VUAGNIAUX Thiéry
GENTON Gaspard	RUSSELL Safia	WAEGER Joël
GUENAT Guillaume	RYCHNER David	WICKI Julien

03.04.2025 : ARRHAOUI L'MATI Majda remplace WICKI Julien suite à son élection à la Municipalité
le 09.03.2025

01.05.2025 : WINTEREGG Sarah remplace WAEGER Joël démissionnaire le 01.05.2025

11.09.2025 : MCKINLAY Nantana remplace GUENAT Guillaume démissionnaire le 01.07.2025

06.11.2025 : BRUTI Taulant remplace MILLIOUD Marceline démissionnaire le 31.10.2025

Commissions de surveillance et thématiques

→ Commission de gestion

Présidence : JAQUIER Claude-Anne

Membres :

JAQUIER Claude-Anne (PLR)
CARRARD Apolline (PLR)
PLAGELLAT Cécile (PVL)
ORTEGA Mathias (V&S)
GAILLARD Loann (V&S)
DELAY Kevin (UDC)
BANDERET Mireille (PS-POP)
SHEU Lorena (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

MAJOLA Claire-Lise (PLR)
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
VALCESCHINI Patricia (V&S)
VILLARD Roland (UDC)
FISCHER Pascale (PS-POP)

11.09.2025 : VALCESCHINI Patricia remplace GAILLARD Loann

05.06.2025 : GRUET Philippe remplace MAJOLA Claire-Lise

11.09.2025 : AMMON Rayan remplace VALCESCHINI Patricia, nommée membre

→ Commission des finances

Présidence : MAYOR Sophie

Membres :

MAYOR Sophie (V&S)
JAQUIER Olivier (PLR)
ROQUIER Laurent (PLR)
RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)
OUTEMZABET Layla (V&S)
VILLARD Raluca (UDC)
SHEU Ervin (PS-POP)
PANASCI Françoise (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

BILLAUD Lionel (PLR)
DALL'AGLIO Gildo (PVL)
CHEVALLEY Ella-Mona (V&S)
GAFNER Pascal (UDC)
RYCHNER David (PS-POP)

11.09.2025 : LEON GIRALDO Juliana remplace MAYOR Sophie et reprend la présidence

06.02.2025 : VALCESCHINI Gian Carlo remplace RYCHNER David

05.06.2025 : DI MARCO Nicola remplace GAFNER Pascal

→ Commission des affaires immobilières

Présidence : FISCHER Xavier

Membres :

NICODET Marc (PLR)
SIMON-VERMOT Olivier (PLR)
RYTZ Nadia (V&S)
MEYER Yohann (V&S)
GAFNER Pascal (UDC)
GENTON Gaspard (PS-POP)
FISCHER Xavier (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

CAPT Gloria (PLR)
MICHOUDE Pierre-André (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
DELAY Kevin (UDC)
WAEGER Joël (PS-POP)

Siège vacant laissé par GILLARDIN GRAF Anne suite à son changement de parti (du PVL au V&S) en décembre 2024

03.04.2025 : MICHOUDE Pierre-André remplace GILLARDIN GRAF Anne (changement de parti en décembre 2024)

05.06.2025 : PISTOIA-GROSSET Sophie remplace GAFNER Pascal

03.04.2025 : BEUTLER Stefania remplace MICHOUDE Pierre-André

01.05.2025 : RUIZ Sara remplace WAEGER Joël

→ Commission de recours

Présidence : DRUEY Joëlle

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GONIN Denis (PLR)
BEUTLER Stefania (PVL)
VALCESCHINI Patricia (V&S)
RYTZ Rachel (V&S)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
DRUEY Joëlle (PS-POP)
BANDERET Mireille (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

PAVID Philippe (PLR)
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
SUBRAMANIAM Sinthuja (V&S)
VILLARD Raluca (UDC)
MILLIOUD Marceline (PS-POP)

06.11.2025 : VUAGNIAUX Thièry remplace MILLIOUD Marceline

→ Commission des pétitions

Présidence : non définie

Membres :

CHAPUIS Jean-David (PLR)
CAPT Gloria (PLR)
WIND Bart (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
GALLARDO Maria (V&S)
RANDIN Bahija (UDC)
VUAGNIAUX Thièry (PS-POP)
RUSSEL Safia (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

LEVAILLANT Jacques (PLR)
BEUTLER Stefania (PVL)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
RUIZ Sara (PS-POP)

Siège vacant laissé par DI PRINZIO Olivier (V&S)

06.02.2025 : LOOS Martin remplace DI PRINZIO Olivier

→ Commission de sécurité

Présidence : GILLIÈRON Anne-Louise

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GRUET Philippe (PLR)
DALL'AGLIO Gildo (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
LOOS Martin (V&S)
BURDET Christophe (UDC)
DRUEY Joëlle (PS-POP)
BALET Stéphane (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

BILLAUD Lionel (PLR)
DE RAEMY Basile (PVL)
OUTEMZABET Layla (V&S)
DUBEY Michel (UDC)
MAIBACH Olivier (PS-POP)

06.03.2025 : HOFER Aurélie-Maude remplace DRUEY Joëlle

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 12 fois en 2025

Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR24.15RA	une demande de crédit d'étude de CHF 585'000.- pour le redimensionnement à 800 places voitures du stationnement au centre-ville, la création d'un parking souterrain multimodal et convertible à la Place d'Armes de 600 places pour les voitures, 180 places pour les deux-roues motorisés et 250 places en vélo-station, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes	03.06.2024	06.02.2025 +A
PR24.14RA	l'initiative populaire « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes »	03.06.2024	06.02.2025
PR24.28RA	la prolongation et la modification du droit de superficie distinct et permanent constitué sur la parcelle n° 864 en faveur de l'Air-Club d'Yverdon-les-Bains (DDP n° 5205)	31.10.2024	06.02.2025 préavis accepté avec article 1 refusé
PR24.29RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'500'000.-, dont la charge nette pour la Commune est de CHF 1'750'000.-, pour la création d'une installation solaire sur les décanteurs secondaires et le remplacement des couplages chaleur-force (CCF) de la station d'épuration des eaux (STEP) afin d'atteindre l'autosuffisance énergétique	31.10.2024	06.02.2025
PR24.23RA	une demande d'un crédit d'étude de CHF 4'775'000.- pour la relocalisation des Services communaux MEI et SEY ainsi que du transporteur CarPostal sur la parcelle communale n° 140 au lieu-dit « Les Isles »	15.08.2024	06.03.2025
PR24.27RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 5'500'000.- correspondant à une participation de la Ville d'Yverdon-les-Bains à une augmentation du capital de la société anonyme Y-CAD SA	31.10.2024	06.03.2025
PR24.33RA	une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 69'400.- au crédit d'investissement de CHF 1'600'000.- accordé dans le cadre du préavis PR20.03PR concernant la reprise par la Commune d'Yverdon-les-Bains des installations liées au stade d'athlétisme de l'Union sportive yverdonnoise (USY) et une demande de crédit d'investissement pour la réfection de la piste d'athlétisme	19.12.2024	06.03.2025
PR24.34RA	une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 656'000.- au crédit d'investissement de CHF 100'000.- accordé dans le cadre du préavis PR23.13PR pour la sécurisation du stade municipal d'Yverdon-les-Bains et de ses accès, intégralement couvert par de nouvelles subventions cantonales	19.12.2024	06.03.2025
PR24.35RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 930'000.- pour financer la première phase de réaménagement du secteur de la plage d'Yverdon-les-Bains ainsi qu'une demande de crédit d'étude de CHF 130'000.- pour financer l'étude du réaménagement des sanitaires et de la buvette et l'étude de la renaturation des rives	19.12.2024	06.03.2025

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.01RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'101'000.- afin de poursuivre le développement du réseau de fibre optique (FTTH) au cours des années 2025 à 2028 – 3 ^e étape	16.01.2025	03.04.2025
PR25.02RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- HT pour financer la modernisation du système « Energy Data Management (EDM) » et mettre en place un système multifluides (gaz, électricité, eau)	16.01.2025	03.04.2025
PR25.03RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'163'000.- pour la gestion digitalisée du trafic et le guidage des espaces de stationnement et le rapport sur le postulat PO24.02PO du 1 ^{er} février 2024 de Monsieur le Conseiller communal Loann Gaillard et Madame la Conseillère communale Sophie Mayor «Pour un système de monitoring des places de stationnement et de guidage à Yverdon-les-Bains »	16.01.2025	03.04.2025
PR25.04RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 590'000.-, dont la charge nette pour la Ville est de CHF 450'000.-, pour finaliser la mise en œuvre d'un système de télégestion (SCADA) pour les réseaux eau et gaz	27.02.2025	01.05.2025
PR25.05RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 191'800.- HT correspondant à une prise de participation de la Commune d'Yverdon-les-Bains au capital de la société CIFER SA	27.02.2025	01.05.2025
PR25.06RA	l'adoption, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), du projet de réaménagement de l'Avenue de la Plage, l'adoption de la réponse à l'opposition suscitée par l'enquête publique et une demande d'un crédit d'investissement de CHF 650'000.-- pour financer les travaux et les honoraires y relatifs	27.02.2025	01.05.2025
PR25.07RA	une demande de crédit d'étude de CHF 495'000.- pour la transformation des tribunes des Rives du Lac incluant un financement pour l'achat de matériaux de construction et d'éléments structurels en réemploi	07.03.2025	01.05.2025
PR25.08RA	l'adoption du Règlement communal sur la distribution de l'eau et de son Annexe 1	07.03.2025	05.06.2025 +A
PR25.09RA	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 3'200'000.- pour la rénovation d'une première série de places de jeux communales et le rapport sur le postulat PO21.04PO du 25 mars 2021 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer, intitulé « Pour un aménagement de places de jeux inclusives qui rendent le jeu accessible pour tous »	07.03.2025	05.06.2025
PR25.10RA	une demande de crédit d'étude de CHF 740'000.- pour financer les études relatives au déploiement des zones modérées dans les quartiers de la ville et l'actualisation des études relatives à l'assainissement du bruit routier, une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'069'000.- pour les travaux liés à la consolidation des zones modérées existantes et au déploiement progressif des zones modérées dans les quartiers de la ville et le rapport sur le postulat PO24.03PO du 2 mai 2024 de Madame la Conseillère communale Sophie Mayor intitulé « Pour une limitation de la vitesse à 30km/h dans le centre-ville et les rues résidentielles d'Yverdon-les-Bains »	27.03.2025	05.06.2025 Renvoi prochaine séance

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.13RA	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'850'000.- pour financer les travaux d'entretien du réseau routier pour la période 2025-2028	10.04.2025	05.06.2025
PR25.11RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'250'000.- pour la réhabilitation des collecteurs de concentration des eaux usées pour la période 2025-2028	10.04.2025	19.06.2025
PR25.12RA	la gestion de la Municipalité durant l'année 2024 et les comptes de l'exercice 2024	22.05.2025	19.06.2025 accepté par le Conseil communal à l'exception des réponses aux observa- tions 9.2024, 2.2024 et 3.2024.
PR25.16RA	la 1 ^{ère} série de compléments au budget 2025	15.05.2025	19.06.2025
PR25.10RA	une demande de crédit d'étude de CHF 740'000.- pour financer les études relatives au déploiement des zones modérées dans les quartiers de la ville et l'actualisation des études relatives à l'assainissement du bruit routier, une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'069'000.- pour les travaux liés à la consolidation des zones modérées existantes et au déploiement progressif des zones modérées dans les quartiers de la ville et le rapport sur le postulat PO24.03PO du 2 mai 2024 de Madame la Conseillère communale Sophie Mayor intitulé « Pour une limitation de la vitesse à 30km/h dans le centre-ville et les rues résidentielles d'Yverdon-les-Bains »	27.03.2025	19.06.2025
PR25.14PR	la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) d'une durée de 30 ans grevant la parcelle n° 839 de la Commune de Grandson en faveur de la Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois (SAGENORD SA) - station de pompage de Bellerive	08.05.2025	11.09.2025
PR25.15PR	la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) d'une durée de 90 ans grevant la parcelle n° 1164 du cadastre d'Yverdon-les-Bains en faveur de la coopérative « La Maison d'Ici » pour permettre la création de 16 logements d'utilité publique, d'un appartement communautaire et d'une salle de quartier	15.05.2025	11.09.2025 +A
PR25.22PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 460'000.- pour l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour le Théâtre Benno-Besson (TBB)	19.06.2025	11.09.2025
PR25.17PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour la rénovation énergétique du bâtiment sis rue des Jordils 65 et le rapport sur le postulat déposé le 1 ^{er} mars 2007 par M. le Conseiller communal Vassilis Venizelos intitulé « Pour une utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments communaux »	05.06.2025	11.09.2025

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.21PR	une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- relative au remplacement de la solution GEONIS actuellement utilisée pour gérer le cadastre de conduites de la Ville d'Yverdon-les-Bains	19.06.2025	11.09.2025 +Vœu
PR25.23PR	l'arrêté d'imposition pour l'année 2026	14.08.2025	02.10.2025 Demande de second débat acceptée
PR25.20PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 275'000.- pour la réalisation de la phase 1 du projet de réaménagement du parc des Quatre-Marronniers cofinancé par la Fondation Hopp-la, par le COSY et par Promotion Santé Suisse et une demande de crédit d'étude de CHF 54'000.- pour le développement de la phase 2 du projet	19.06.2025	02.10.2025 + A
PR25.25PR	une demande de crédit d'étude de CHF 355'000.- pour la mise en œuvre d'une procédure de mandat d'études parallèles (MEP) et l'élaboration du plan d'affectation « Industrie », dans le secteur du PDL « Gare-Lac »	14.08.2025	02.10.2025
PR25.28PR	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'330'000.- pour la première phase de mise en œuvre du Plan directeur des espaces publics (PDEP) durant la période 2025 -2029	21.08.2025	02.10.2025 Demande de renvoi acceptée
PR25.23PR	l'arrêté d'imposition pour l'année 2026	14.08.2025	30.10.2025 (second débat)
PR25.28PR	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'330'000.- pour la première phase de mise en œuvre du Plan directeur des espaces publics (PDEP) durant la période 2025 -2029	21.08.2025	06.11.2025
PR25.31PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- pour la mise en œuvre du « Mantelerlass » prévu par le droit fédéral dans le domaine de l'énergie	21.08.2025	06.11.2025
PR25.19PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'400'000.- pour la mise en œuvre de la phase 1 du Plan canopée – Déploiement d'une densification de l'arborisation du territoire, le rapport sur le postulat PO 21.10PO du 7 octobre 2021 de Monsieur le Conseiller communal Roland Villard « Pour impliquer la population yverdonnoise dans la végétalisation de la Ville » et le rapport sur le postulat PO23.06PO du 4 mai 2023 de Madame la Conseillère communale Mathilde Marendaz « Débétonner la ville pour mieux la végétaliser »	06.06.2025	06.11.2025
PR25.18PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.- pour la végétalisation de la Place Pestalozzi (plantation d'un arbre majeur) et le rapport sur le postulat PO24.01PO du 1 ^{er} février 2024 de Madame la Conseillère communale El-la-Mona Chevalley « Pour une végétalisation du centre historique d'Yverdon-les-Bains»	06.06.2025	06.11.2025 Refusé
PR25.32PR	l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les acquisitions immobilières dans le cadre de l'exercice des droits de préemption institués par la loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et par la loi du 30 novembre 2021 sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI)	11.09.2025	06.11.2025

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.24PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 3'400'000.- pour financer les travaux de mise en conformité aux exigences de la LHand d'un premier lot d'arrêts de bus ainsi que l'installation de l'équipement minimal à l'ensemble des arrêts, dans le cadre d'une stratégie de mise en conformité de l'ensemble des arrêts de bus sur le territoire de la commune et le rapport sur le postulat PO22.04PO du 7 avril 2022 de Monsieur le Conseiller communal Ervin Sheu intitulé « Une ville où il fait bon attendre le bus »	14.08.2025	04.12.2025
PR25.30PR	une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 190'000.- au budget 2025 pour le projet « Jardins du Casino 2025 »	21.08.2025	04.12.2025
PR25.34PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 910'000.- pour la restauration du Château, étape XXIX « Façade Est / Rue de la Plaine »	09.10.2025	04.12.2025
PR25.35PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 4'000'000.- pour le renouvellement des réseaux eau-gaz-électricité de la Ville pour les années 2025 - 2026	09.10.2025	04.12.2025
PR25.36PR	le budget 2026	08.10.2025	11.12.2025
PR25.40PR	la 2 ^e série de compléments au budget 2025	13.11.2025	11.12.2025

+A = Avec amendement

Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date rapports	Approbation
PO23.01REP	le postulat PO23.01PO du 2 mars 2023 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer intitulé « Santé, Dignité et Durabilité »	16.01.2025	06.02.2025 Renvoi en commission refusé et prise d'acte du rapport refusée
PO22.03REP	le postulat PO22.03PO du 3 mars 2022 de Madame la Conseillère communale Sally Konan Gasparini intitulé « Créer une commission indépendante pour le soutien aux projets d'intégration »	07.03.2025	03.04.2025 Renvoi en commission refusé et prise d'acte du rapport accepté

Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU25.01	Bladimir MENESES	Précarité	06.02.2025	Réponse prochaine séance
PO24.09PO	Laurent ROQUIER	Des caméras de surveillance pour garder la maîtrise sur nos lieux publics	06.03.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.01PO	Laurent THIÉMARD	Pour la création d'un parc canin à Yverdon-les-Bains	06.03.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.02PO	Roland VILLARD	Pour une première heure de parcage gratuite	03.04.2025	Renvoi à l'examen d'une com- mission
PO25.03PO	Cécile PLAGELLAT	Encourager le raccordement des Yverdonnois et Yverdonnoises à Y-CAD	03.04.2025	Renvoi à l'examen d'une com- mission
PO25.04PO	Maximilien BERNHARD	Pour une meilleure efficience des séances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains	03.04.2025	Renvoi à l'examen d'une com- mission
PO25.05PO	Ella-Mona CHEVALLEY	Lutter pour la fin du sans-abrisme : pour une politique coordonnée et intercommunale des hébergements d'urgence	03.04.2025	Prise en considération et renvoi en Municipalité
QU25.02	Kassim PALANY	Contraventions quartier Général Guisan	03.04.2025	
INT25.01	Ruben RAMCHURN	Rue de la Plaine et zones de rencontre	03.04.2025	
INT25.02	Ruben RAMCHURN	L'Amalgame	03.04.2025	Réponse prochaine séance
QU25.03	Daniel COCHAND	Place de sports de la rue du Cheminet	03.04.2025	
INT25.03	Abdelmalek SAIAH	Soutenons la presse dédiée aux jeunes et faite par les jeunes	03.04.2025	
QU25.04	Bladimir MENESES	Reportage RTS du 29.09.2024 intitulé "Yverdose"	03.04.2025	
INT25.04	Ruben RAMCHURN	Vivacité de la démocratie à Yverdon	03.04.2025	
PO24.11PO	Sophie MAYOR	Postulat pour une augmentation du financement des deux grands festivals yverdonnois	01.05.2025	Prise en considération et renvoi en Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT25.05	Laurent ROQUIER	Déchets et incivilités	01.05.2025	Réponse prochaine séance
QU25.05	Daniel COCHAND	Pont de Montagny	01.05.2025	
QU25.06	Jean-Claude DYENS	Déjections des corbeaux freux dans la cour du collège Edmond-Gilliard et une partie du trottoir de la rue Pestalozzi)	01.05.2025	
QU25.07	Gian Carlo VALCESCINI	Commerces locaux	01.05.2025	
PO25.06PO	Laurent ROQUIER	Augmenter les moyens de la Police Nord-Vaudois (PNV)	05.06.2025	Renvoi à l'examen d'une Commission (COSEC)
INT25.06	Juliana LEON	Recyclage ou incinération à la cimenterie : où vont les déchets plastiques du sac LEO ?	05.06.2025	
QU25.08	Gildo DALL'AGLIO	A quand la réalisation de la voie de mobilité douce Gare CFF-Clendy	05.06.2025	Réponse prochaine séance
INT25.07	Ruben RAMCHURN	Comment la Municipalité compte-t-elle tenir compte du vote de la population d'Yverdon ?	05.06.2025	Réponse prochaine séance
INT25.08	Ruben RAMCHURN	Le sport à Yverdon	05.06.2025	Réponse prochaine séance
Déclaration	Pascale FISCHER	Gaza. Sortons de la sidération. Agissons.	05.06.2025	Infolettre
Déclaration	Layla OUTEMZABET	Devoir d'humanité	05.06.2025	Infolettre
QU25.09	Ella-Mona CHEVALLEY	Pour la décriminalisation du sans-abrisme	05.06.2025	Réponse prochaine séance
QU25.10	Laurent ROQUIER	Situation Bureau AggloY	05.06.2025	
QU25.11	Olivier JAQUIER	Demande de répondre par écrit aux nombreuses questions	05.06.2025	
QU25.12	Gildo DALL'AGLIO	Don en faveur de Blatten	05.06.2025	
INT25.09	Mathias ORTEGA	Politique de drogue pendant l'été	19.06.2025	
PO25.07PO	Abdelmalek SAIAH	Gymnase ou apprentissage ? Comment mieux soutenir nos jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire !	11.09.2025	Prise en considération et renvoi en Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Vœu	Michel FLEURY	Pour une information aux habitants de notre ville relative à la tendance au renchérissement des loyers	11.09.2025	
INT25.10	Stéphane BALET	Racisme structurel au sein de la police lausannoise qu'en est-il de la PNV ?	11.09.2025	
INT25.11	Juan Miguel FUENTES et Abdelmalek SAIHAH	Quid des prestations données par les eHnv ?	11.09.2025	Résolution adoptée
QU25.13	Maria GALLARDO	Comportements racistes et discriminatoires au sein de la Police, qu'en est-il à Yverdon ?	11.09.2025	
INT25.12	Ruben RAMCHURN	L'importance de la confrontation d'opinions dans le processus démocratique	11.09.2025	Condition non remplie, interpellation non soutenue
INT25.13	Pascale FISCHER	La place de l'Amitié, un bijou à valoriser	02.10.2025	
INT25.14	Luca SCHALBETTER	Budget sorti, quelle stratégie pour sauver les prestations de l'Hôpital ?	02.10.2025	
QU25.14	Ella-Mona CHEVALLEY	Pour un soutien à la Global Sumud Flotilla et la reconnaissance de la Palestine	02.10.2025	
QU25.15	Thierry PIDOUX	Accès à la plage pour les chiens	02.10.2025	
PO25.08PO	Pascale Fischer + Nantana MCKINLAY	Soutien à la presse régionale	06.11.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité refusés
PO25.09PO	Cécile PLAGELLAT	Yverdon connecté : pour des lignes de bus périphériques continues	06.11.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.10PO	Thierry PIDOUX	Pour faciliter la recherche et l'obtention d'informations dans les objets portés à l'ordre du jour du Conseil Communal d'Yverdon-les-Bains	04.12.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.11PO	Joëlle DRUEY	Soutenir les initiatives de nos commerces, pas les freiner !	04.12.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.12PO	Onurhan KÜÇÜK	Stop à la gentrification à Yverdon ! Pour un objectif d'un tiers de logements locatifs d'utilité publique d'ici à 2060	04.12.2025	Renvoi à l'examen d'une commission accepté
PO25.13PO	Layla OUTEMZABET	Soigner plutôt que réprimer : pour une politique de la drogue rationnelle et humaine	04.12.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT25.15	Jean-Marc CUANILLON	La situation financière et l'accroissement des dépenses de personnel.	04.12.2025	
INT25.16	Majda ARRHAOUI L'MATI	Violences faites aux femmes : où en est-on à Yverdon-les-Bains ?	04.12.2025	
INT25.17	Daniel COCHAND	Motion MO24.01	04.12.2025	
INT25.18	Daniel COCHAND	Gestion du patrimoine arboré privé en ville d'Yverdon.	04.12.2025	
QU25.16	Juliana LEON GIRALDO	Utilisation du domaine public pour des promotions commerciales de voitures	04.12.2025	
QU25.17	Mergim DIBRANI	Présence de rats aux abords du Jardin japonais	04.12.2025	
QU25.18	Thierry PIDOUX	Mobilité routière à l'avenue Haldimand	04.12.2025	
INT25.19	Thierry PIDOUX	Plan directeur de la mobilité à Yverdon	04.12.2025	
INT25.20	Joëlle DRUEY	Gardons la gym poussette à Yverdon	04.12.2025	
QU25.19	Maximilien BERNHARD	Les bénéfices 2024 liés à la vente d'électricité	11.12.2025	
INT25.21	Sophie PISTOIA-GROSSET	Laïcité ou effacement culturel ? Quelle place pour Noël dans les crèches d'Yverdon	11.12.2025	
QU25.20	Olivier MAIBACH	Rue de la Plaine zone 30	11.12.2025	

Service jeunesse et cohésion sociale

Observation 1.2024

La COGE invite la Municipalité à maintenir fermement sa position en faveur du nombre de logements adaptés aux familles de quatre personnes et plus, lors des négociations avec les promoteurs.

Réponse :

La Municipalité souhaite tout d'abord rappeler qu'en 2024, le taux de logements vacants à Yverdon-les-Bains s'élève à 0,4 %. Conformément à la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), une situation de pénurie est reconnue lorsque ce taux reste inférieur à 1,5

% durant trois années consécutives.

Le recensement annuel des logements vacants, réalisé annuellement par le Service JECOS, met en lumière les éléments suivants :

- Le parc résidentiel de la commune compte 15'440 logements.
- Les logements de petite taille (1 à 2 pièces) représentent 28 % du parc.
- Les logements de taille moyenne (3 pièces) constituent environ 35 %.
- Environ 30 % des logements sont des logements collectifs de 4 pièces et plus.

Comparée à d'autres communes du canton de Vaud, Yverdon-les-Bains dispose d'un parc immobilier relativement équilibré. Les familles y forment environ 35 % des ménages : 2'650 d'entre elles ont des enfants mineurs, tandis que 2'200 comptent des enfants adultes. Parmi elles, 36 % vivent dans des logements de 3 pièces, et près de 60 % dans des logements de grande taille.

Dans le but d'agir sur le parc résidentiel de son

territoire, la Municipalité a inscrit dans son plan de législature 2021-2026 sa volonté de développer une politique communale du logement pour toutes et tous. Ce projet est actuellement en phase de finalisation. Dans ce cadre, la Municipalité a notamment réaffirmé l'importance de garantir une offre suffisante de logements de grande taille, afin de faciliter l'installation et le maintien des familles.

Observation 9.2024

Sur la base des observations réalisées par la COGE lors des deux dernières années, la COGE invite la Municipalité à réaliser une enquête de satisfaction sur les prestations du JECOS, en se basant sur l'expérience positive réalisée au Service MEI.

Réponse :

La Municipalité tient à rappeler que le Service JECOS s'apprête à lancer prochainement une enquête de satisfaction portant sur la nouvelle organisation de l'Office du logement. Les enseignements tirés de cette démarche, combinés aux priorités définies et aux ressources disponibles,

permettront certainement d'envisager la mise en œuvre d'enquêtes similaires dans d'autres secteurs du service. Cette approche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, visant à renforcer la qualité des prestations offertes.

Nouvelle réponse apportée à l'observation 9.2024 refusée par le Conseil communal le 19 juin 2025 :

L'évaluation du nouveau fonctionnement du Secteur logement a été effectuée par un mandataire à l'automne-hiver 2025. Afin d'éviter d'être juge et partie, le Secteur a réalisé une partie du travail lui-même, mais s'est également adjoint

une entreprise de conseil externe pour l'évaluation des données recueillies.

Le choix s'est porté sur Momentum, qui avait effectué une démarche similaire pour le Secteur

du logement il y a plusieurs années.

Dans ce cadre, 386 questionnaires ont été envoyés par courrier aux bénéficiaires de l'aide individuelle au logement (AIL) et aux locataires de logements subventionnés. 25 questionnaires ont été envoyés de manière électronique aux gérances, aux partenaires communaux et cantonaux et autres partenaires associatifs (ARAS, Rel'og) avec lesquels le Secteur collabore régulièrement. Sur les 411 questionnaires envoyés, 103 ont été reçus, tous exploitables.

Parallèlement, neuf entretiens ont également été menés avec la responsable du Secteur, la gestionnaire de dossier, la responsable secteur Quartiers et affaires sociales, la gérante communale, une personne de contact de la gérance COGESTIM, une personne de contact de la gérance Realta, une personne de contact du Centre social régional, une personne de la Cellule logement, un-e locataire de logement subventionné, un-e personne percevant l'aide au logement. Les résultats de cette enquête ont permis de souligner une collaboration très positive entre les différents partenaires du secteur ainsi qu'une excellente entente au sein de l'équipe.

La qualité des prestations est par ailleurs jugée élevée. Concernant le volet quantitatif, le taux moyen de satisfaction des usagers (bénéficiaires de l'AIL, locataires de logements subventionnés et la catégorie qui regroupe les locataires + les bénéficiaires de l'AIL) est d'environ 85% sur les prestations du Secteur (service fourni,

horaires d'ouverture, qualité de l'accueil et des informations, efficacité, clarté dans la communication des décisions, délais de réponse, respect de la confidentialité, utilité des informations sur la page internet consacrée au Secteur). En ce qui concerne le volet qualitatif, les entretiens indiquent une satisfaction moyenne évaluée à 8/10.

De manière générale, le Secteur logement, dont les missions ont été clarifiées et renforcées depuis 2022 répond aux attentes des personnes contactées dans le cadre de cette enquête. Concernant l'élargissement de la démarche d'enquête de satisfaction aux autres secteurs du service, ce point sera abordé lors de la prochaine séance stratégique du comité directeur, prévue ce printemps. Le décès de Monsieur Ruchet, la phase d'intérim puis l'arrivée d'un nouveau Municipal ont bouleversé les priorités pour la direction du service qui devait surtout essayer de maintenir un maximum de stabilité auprès des secteurs et de garantir les prestations à la population. Le sujet pourra donc redevenir central lors de la prochaine législature. A noter qu'une évaluation des prestations du JECOS sera particulièrement complexe à organiser : il faudra évaluer prestation par prestation, en allant chercher les bénéficiaires là où ils sont (peu de contacts directs pour certaines prestations), interroger notamment des mineurs et il faudra développer une analyse qualitative et non seulement quantitative. Cependant, c'est un enjeu dont le service souhaite se saisir.

Service des bâtiments

Observation 2.2024

La COGE invite la Municipalité à rénover sans délai le bâtiment de la Cure d'air.

Réponse :

L'évaluation du parc immobilier communal, réalisée à l'aide du logiciel Stratus, classe le bâtiment de la Cure d'air en priorité 2 dans la stratégie de rénovation de la Ville. Bien que sa rénovation soit reconnue comme nécessaire, d'autres bâtiments communaux présentent un état plus critique et doivent être traités en priori-

té. Le Service des bâtiments (BAT) a ainsi établi une planification progressive des interventions. Dans ce cadre, la rénovation du bâtiment de la Cure d'air est envisagée dans un horizon d'environ 10 ans, en fonction de l'évolution des besoins et des ressources disponibles.

Cependant, le Service BAT assure quand même

un entretien régulier du bâtiment et de ses abords. En janvier 2025, l'éclairage intérieur de la salle a été entièrement remplacé par un sys-

tème LED : l'ensemble des tubes fluorescents a été retiré et remplacé, dans un objectif de performance énergétique et de confort d'usage.

Nouvelle réponse apportée à l'observation 2.2024 refusée par le Conseil communal le 19 juin 2025 :

L'état général du bâtiment de la Cure d'Air n'apparaît à ce jour pas préoccupant. Dans ce contexte, une rénovation lourde et complète n'a pas été considérée comme prioritaire jusqu'à présent. Cela n'exclut toutefois pas la réalisation ponctuelle de travaux ciblés, visant à améliorer

le confort des usagers et à maintenir le bâtiment en bon état d'exploitation.

La priorisation des projets de rénovation opérée par le Service des bâtiments s'appuie sur plusieurs critères objectifs, parmi lesquels :

- l'indice global de vétusté du bâtiment ;
- le degré d'urgence des interventions à entreprendre ;
- le potentiel d'amélioration énergétique lié à un assainissement ;
- les besoins sectoriels ou programmatiques identifiés.

À cet égard, la Cure d'Air présente un indice de vétusté de 0.76, à comparer à une moyenne de 0.79 pour l'ensemble du parc immobilier communal. Cet indicateur tend à confirmer que ce bâtiment ne se situe pas parmi les objets nécessitant une intervention prioritaire.

Dans ces conditions, une anticipation de sa rénovation complète aurait pour effet de modifier l'équilibre actuel des priorités d'investissement, avec plusieurs conséquences :

- elle conduirait à différer des interventions sur d'autres bâtiments, notamment des logements ou des constructions scolaires, dont le niveau de vétusté est plus élevé et les besoins plus immédiats ;
- elle mobiliserait des ressources financières importantes sur un objet dont l'état ne justifie pas, à ce stade, une intervention lourde, au détriment d'immeubles présentant des dégradations plus avancées.

Le Service des bâtiments s'engage par ailleurs à associer les usagers, en particulier le JECOS, afin d'identifier les améliorations ponctuelles susceptibles d'être mises en œuvre à court

terme pour optimiser les conditions d'utilisation du site dans l'attente d'une intervention plus conséquente.

Observation 3.2024

La COGE invite la Municipalité à améliorer la collaboration BAT et JECOS afin de favoriser une

exploitation adaptée de cet espace dans le cadre des centres aérés ou tout autre activité.

Réponse :

Les Services BAT et JECOS se rencontrent chaque année pour échanger sur les besoins et demandes interservices liés à l'exploitation des infrastructures communales. La dernière réunion conjointe s'est tenue le 27 février 2025.

Le besoin d'ombrage sur le site est bien identifié, notamment en lien avec les activités estivales organisées sur place. En 2018, un arbre avait été planté à cet effet; malheureusement, il

a été attaqué par un castor fin décembre 2024, alors qu'il mesurait environ 4 à 5 mètres de haut.

La zone concernée étant située en zone inondable, toutes les essences ne sont pas adaptées. Un travail de concertation a été mené avec le Service Mobilité, infrastructures et environnement (MEI), et il a été décidé de planter un aulne, une essence compatible avec le terrain. La plantation est prévue pour le 6 mai 2025 ; l'arbre aura

un tronc d'un diamètre d'un peu plus de 20 cm. Des protections seront installées après la plantation afin d'éviter les dommages causés par la faune, notamment les castors.

Aussi, au niveau des aménagements extérieurs, trois bancs ont été commandés et seront pro-

chainement installés.

Finalement, plusieurs autres demandes formulées par le Service JECOS ont été discutées lors de la rencontre et BAT traite actuellement les requêtes suivantes :

Demandes JECOS	Interventions BAT
Consolider les lattes de la rampe en bois	En cours de traitement
Redresser la barrière vers les balançoires	En cours de traitement
Tailler les branches basses	Le nécessaire a été effectué.
Changer la porte extérieure de l'économat.	En cours de traitement
Les grilles métalliques du frigo qui ont été changées en 2024 sortent du rail avec le poids (modèle inadapté)	Le nécessaire a été effectué.
Entretien ou changement du steamer, four de régénération	En cours de traitement
Mettre aux normes la cuisinière à gaz, la coupler à la hotte de ventilation	En cours de traitement
Réparation du cadre de la porte vitrée du hall et installation d'un système pour maintenir l'ouverture de la porte	En cours de traitement
Réparation du bac de douche cassé et installation d'un rideau de douche	En cours de traitement
Réviser les poignées des fenêtres	Le nécessaire a été effectué.
Changer les tables en trapèze par un modèle en rectangle	BAT chiffre actuellement le remplacement de ces tables.
Changer les petites toilettes par un modèle classique ou revoir tuyau d'écoulement	Le nécessaire a été effectué.
Matériel de cuisine	BAT sollicitera une liste détaillée du matériel manquant afin de pouvoir estimer précisément les besoins et établir le budget nécessaire à ces acquisitions.

Nouvelle réponse apportée à l'observation 3.2024 refusée par le Conseil communal le 19 juin 2025 :

Le Service des bâtiments et le JECOS ont convenu de se rencontrer annuellement, au printemps et en amont de la finalisation du budget de l'année suivante, afin d'effectuer un état des lieux des infrastructures de la Cure d'Air. Cette démarche permettra d'identifier et de planifier, avant l'été, les interventions urgentes, tout en intégrant les travaux de plus grande envergure

dans la planification budgétaire de l'exercice suivant. De plus, le Service des bâtiments associe régulièrement le JECOS à la réflexion sur des projets ponctuels lorsque ceux-ci les concernent, les contacts entre les deux services, au niveau opérationnel et stratégique, sont donc fréquents.

Voici le tableau mis à jour

Demandes JECOS	Interventions BAT
Consolider les lattes de la rampe en bois	Réalisé en 2025
Redresser la barrière vers les balançoires	Réalisé en 2025
Tailler les branches basses	Réalisé en 2025
Changer la porte extérieure de l'économat.	Réalisé en 2025
Les grilles métalliques du frigo qui ont été changées en 2024 sortent du rail avec le poids (modèle inadapté)	Réalisé en 2025
Entretien ou changement du steamer, four de régénération	Proposition de remplacement sera traitée au printemps 2026
Mettre aux normes la cuisinière à gaz, la coupler à la hotte de ventilation	Réalisé en 2025
Réparation du cadre de la porte vitrée du hall et installation d'un système pour maintenir l'ouverture de la porte	Réalisé en 2025
Réparation du bac de douche cassé et installation d'un rideau de douche	Réalisé en 2025 pour l'une des douches, la seconde n'étant plus utilisée.
Réviser les poignées des fenêtres	Réalisé en 2025
Changer les tables en trapèze par un modèle en rectangle	Ecarté pour l'instant pour des raisons budgétaires
Changer les petites toilettes par un modèle classique ou revoir tuyau d'écoulement	Réalisé en 2025
Matériel de cuisine	Réalisé en 2025, complété en 2026

En plus de l'arbre replanté en 2025 suite à une attaque de castor, un nouvel arbre sera planté à l'automne 2026.

Service des sports et de l'activité physique

Observation 4.2024

La COGE salue la mise en ligne de l'agenda des événements yverdonnois sur le site internet. Elle invite toutefois la Municipalité à renforcer la visibilité de ces informations sur les réseaux sociaux

Réponse :

L'ajout de totems d'affichage supplémentaires implique une logistique accrue, un suivi des dégradations ainsi que des coûts d'impression que

et dans les quartiers périphériques, en poursuivant les campagnes d'affichage à l'image de ce qui a été fait au quartier des Isles avec la pose d'un totem pour les activités estivales.

le Service des sports et de l'activité physique n'est actuellement pas en mesure d'assumer.

La Municipalité envisage plutôt de maintenir le dispositif existant, à savoir deux emplacements dédiés pour des événements ponctuels (comme la Course de la Bonne résolution) dans des lieux à fort passage tels que la gare et la Promenade Auguste-Fallet, tout en renforçant la coordination interne entre services en matière d’affichage.

Cette coordination devra s’inscrire dans le cadre de la convention en vigueur entre la Ville d’Yverdon-les-Bains et la société SGA.

Par ailleurs, la Municipalité souligne l’importance de développer des liens étroits avec les associations de quartier, afin de relayer l’offre sportive également à cette échelle.

Service de la culture

Observation 5.2024

La COGE invite la Municipalité à trouver une solution pour que le bar du théâtre de l’Echandole

puisse étendre ses prestations.

Réponse :

L’Echandole contribue fortement à l’animation du centre-ville historique et constitue un atout de charme pour accueillir le public dans le cadre insolite des murs de notre château. Les mouvements difficiles du public à la billetterie et au bar sont un frein indéniable à l’image du lieu et à la convivialité avant et après les spectacles. L’Echandole a testé une extension de l’espace d’accueil en ouvrant les caves lors de certaines manifestations. Cette piste est prometteuse,

mais pour une utilisation régulière, fonctionnelle et attractive, de nouveaux aménagements seront nécessaires. La Municipalité attend des propositions de ses services, qui étudient actuellement des scénarii. Ces derniers devront permettre de faciliter l’accueil du public du théâtre ainsi que du château dans son ensemble, tout en augmentant l’attractivité et en facilitant l’utilisation des caves lors de manifestations.

Service des finances

Observation 6.2024

La COGE souhaite recevoir les critères permettant de mesurer et évaluer les missions qu’elle

confie à l’ADNV et s’assurer de la bonne réalisation de ces dernières.

Réponse :

Le financement actuel de l’ADNV a été défini au niveau du district. Actuellement, aucun critère de satisfaction n’a été défini dans ce cadre. Le comité exécutif (COMEX) est garant du bon fonc-

tionnement de l’institution sur les trois volets de développement dédiés que sont l’économie, le tourisme et l’insertion professionnelle (CGPI).

Chancellerie

Observation 7.2024

La COGE souhaite l’autorisation de la Municipalité pour rencontrer la direction de l’ADNV, afin

d’avoir une idée plus cohérente de la répartition des tâches de chacun.e.

Réponse :

Conformément à l'article 44 du Règlement du Conseil communal, la commission de gestion est chargée d'examiner la gestion de la commune, pour l'année écoulée. A cet égard, ses questions quant au cahier des charges d'un délégué à l'économie et au fait de savoir comment se matérialisaient, en termes de résultats, les missions qui lui avaient été confiées durant l'année 2024 sont parfaitement légitimes. La Commission de gestion a pu entendre à cet égard le syndic et, faisant usage de la possibilité prévue à l'article 111 al. 2 lettre g du règlement du Conseil communal, interroger directement le Délégué à l'économie, qui a répondu de manière aussi précise et détaillée que possible à ses demandes. Le cas échéant, la Municipalité est prête à renseigner la Commission plus en détail sur l'un ou l'autre point de sa gestion durant l'année 2024, concernant notamment ses activités dans le domaine touristique.

Comme cela a été indiqué dans le cadre de cette visite, différentes évolutions des activités de l'ADNV sont prévues au cours des années 2025-2026, sur lesquelles la Municipalité est en discussion avec l'ADNV. Le cas échéant, elle renseignera volontiers la Commission dans le cadre du rapport de gestion 2025 ou des visites de la commission 2025. Il importe cependant de respecter le dispositif institutionnel selon lequel la Municipalité est l'interlocutrice des entités partenaires de la Commune.

L'article 40 h de la loi vaudoise sur les communes

prévoit certes, à titre exceptionnel, qu'après consultation préalable de la municipalité, une commission puisse recevoir ou consulter des intervenants extérieurs pour l'objet traité. Cette disposition a notamment pour but de permettre à une commission d'entendre un mandataire ou autre spécialiste lorsqu'elle traite d'un préavis comportant des aspects techniques complexes. Elle ne permet en revanche pas à une commission de rencontrer des tiers pour les interroger de manière générale sur la manière dont ils collaborent avec la Commune.

Outre le fait que l'ADNV n'est nullement obligée de rendre directement compte de ses activités aux diverses commissions des communes membres, ni d'ailleurs aux actionnaires des sociétés privées membres de l'ADNV, une intervention directe de la COGE auprès de l'ADNV ne respecterait pas le cadre institutionnel séparant les champs de compétences entre l'Exécutif et le Législatif. Elle excéderait également le cadre des missions confiées à la COGE, portant sur les activités de la Municipalité au cours de l'année écoulée.

Dès lors, si la Municipalité répondra volontiers à d'éventuelles sollicitations de la Commission dans le cadre de son rapport de gestion 2025, elle ne peut, pour les raisons évoquées, accéder à la demande de la COGE de rencontrer la direction de l'ADNV pour évoquer notamment, de manière générale, ses relations avec la Municipalité ou les projets en cours.

Service population et numérique

Observation 8.2024

La COGE invite la Municipalité à développer les enquêtes de satisfaction à d'autres prestations.

Réponse :

La création d'un guichet central à l'Hôtel de Ville, visant à simplifier l'accès aux prestations pour la population, implique de mener régulièrement des sondages et enquêtes de satisfaction auprès de la population afin d'être au fait de ses besoins.

Dans ce cadre, une étude a par exemple été menée en 2024 par une étudiante de la HEIG-VD, portant, entre autre, sur les horaires d'ouverture des guichets, les services en ligne et l'accompagnement proposé à la population. Par ailleurs, un questionnaire élaboré pour le Comptoir du

Nord vaudois sera prochainement diffusé aux guichets du Contrôle des habitants et de l'Hôtel de Ville et permettra de recueillir des avis sur plusieurs canaux d'interaction, qu'ils soient physiques ou numériques, en plus de la satisfaction générale concernant les prestations communales. Des statistiques des interactions avec la population sont par ailleurs établies quotidiennement par les principaux lieux d'accueil de la commune.

Enfin, les études nationales menées auprès de la population sont suivies avec attention. Relevons notamment celle de l'Administration numérique suisse (ANS) sur la cyberadministration. Les recommandations issues de cette étude, comme l'amélioration de la lisibilité des sites internet communaux et le développement de services numériques centrés sur les besoins des usagers, sont par exemple des objectifs clés du programme de législature.

Bureau électoral

L'année 2025 a vu se dérouler 5 scrutins.

Votation fédérale du 9 février 2025

Électeurs : 14'981 Participation : 42.15%

Objet

CH1 Initiative pour la responsabilité environnementale

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 57,61%	Refusé à 61,66%	Refusée à 69,8%

Élection communale complémentaire à la Municipalité 9 février 2025, 1^{er} tour (système majoritaire)

Suite au décès de M. Jean-Claude RUCHET, Municipal, nous devons repourvoir à ce siège vacant.

Électeurs : 20'583 Participation : 33.94%

4 listes officielles furent déposées, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
01	Yverdon Pour Tous	YPT	1
02	Mouvement Radical Socialiste	MRS	1
03	Entente Yverdonnoise (PLR, Vert'libéraux, UDC)	EY	1
04	Parti Socialiste Yverdonnois - La Gauche Yverdonnoise	PS	1

Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PS	WICKI Julien	2'745	39.46%	Non élu
YPT	RAMCHURN Ruben	2'152	30.93%	Non élu
EY	DALL'AGLIO Gildo	1'711	24.59%	Non élu
MRS	DIBRANI Mergim	131	1.88%	Non élu
	Voix éparses	35		

Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 3'479 suffrages.

2 mars 2025, 2^e tour (majorité relative)

Électeurs : 20'597 Participation 36.73 %

2 listes officielles furent déposées, composées de 2 candidats au total, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
1	Yverdon Pour Tous	YPT	RAMCHURN Ruben
2	Parti Socialiste Yverdonnois - La Gauche Yverdonnoise	PS	WICKI Julien

Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PS	WICKI Julien	3'916	51.97	Élu
YPT	RAMCHURN Ruben	3'274	43.45	Non élu
	Voix éparses	36		

Monsieur Julien WICKI est élu à la Municipalité.

Votation communale du 18 mai 2025

Electeurs : 20'590 Participation : 35.69%

Objets

CH1 « Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1'000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes ? »

CH2 « Acceptez-vous le crédit d'étude de CHF 585'000.- pour le redimensionnement à 800 places voitures du stationnement en centre-ville, la création d'un parking en ouvrage multimodal et convertible en centre-ville de 600 places pour les voitures, 180 places pour les deux-roues motorisées et 250 places en vélo-station, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes ? »

Objets	Résultats YLB				
CH1	OUI	4'058	Non	3'114	Accepté à 55.27%
CH2	OUI	2'418	Non	4'493	Refusé à 61.20%

Votation fédérale et cantonale du 28.09.2025

Électeurs : 15'003 Participation : 38.63%

Objets

- CH1 Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
- CH2 Loi sur l'E-ID (LEID)
- VD1 Initiative sauvons le Mormont et son contre-projet
- VD2 Quorum
- VD3 Droits politiques des étrangère et étrangers

Objets	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 66.80%	Refusé à 63.75%	Accepté à 57.73%
CH2	Accepté à 53.54%	Accepté à 57.19%	Accepté à 50.39%
VD1	Refusé à 51.15%	Refusé à 54.89%	
VD2	Accepté à 50.35%	Accepté à 47.43%	
VD3	Refusé à 50.01%	Refusé à 54.15%	

Votation fédérale et cantonale du 30.11.2025

Électeurs : 15'007 Participation : 37.06 %

Objets

- CH1 Initiative service citoyen
- CH2 Initiative pour l'Avenir
- VD1 Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et conseillers aux Etats
- VD2 Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement
- VD3 Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici

Objets	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 87.04%	Refusé à 87.03%	Refusé à 84.15%
CH2	Refusé à 65.1%	Refusé à 70.6%	Refusé à 78.2%
VD1	Accepté à 63.9%	Accepté à 63.9%	
VD2	Refusé à 68.3 %	Refusé à 71.3%	
VD3	Refusé à 58.09%	Refusé à 63.5%	